



www.aisne.com

**Direction de la voirie  
départementale**

Service ingénierie et  
grands travaux  
Tél. 03.23.24.68.71  
Fax. 03.23.24.60.91

**Affaire suivie par :**  
Anne-Line BEAUSAERT  
03.23.24.86.91

Laon, le **07 JUL. 2016**

Le Président du Conseil Départemental  
de l'Aisne,

à

Monsieur le Préfet de la Région  
Direction Régional de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
44 rue de Tournai  
CS 40259  
59019 LILLE CEDEX

A l'attention de M. Frédéric BINCE

Nos réf. : 2016/BM/69

P.J. : 1 note complémentaire à la demande d'examen au cas par cas N° 2016-001260

Monsieur le Préfet,

Pour faire suite à votre demande d'éléments complémentaires concernant la demande d'examen au cas par cas N° 2016-001260, je vous prie de trouver, ci-joint, une note complémentaire au formulaire susmentionné relatif à l'aménagement d'un giratoire au carrefour de la RD1029, de la RD1043 et de la VC4 sur le territoire de la commune de LA CAPELLE.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur de la Voirie Départementale,

Marc KYRIACOS



PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD PAS-DE-CALAIS PICARDIE

Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement

Service Information  
Développement Durable  
Évaluation environnementale

Affaire suivie par :  
François Gabillard  
Tél : 03 20 40 43 97

Courriel : [ae.iddec-dreal.npdcp@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ae.iddec-dreal.npdcp@developpement-durable.gouv.fr)

Le Préfet,

à

Monsieur le Directeur de la Voirie  
Départementale  
2 rue Armand Brimbeuf  
02007 LAON

Lille, le 22 juin 2016

Objet : Aménagement d'un giratoire entre la RD1029, la RD1043 et la VC4 de la commune de La Capelle déposé par le Conseil Départemental  
**Demande de compléments** relative au formulaire de demande d'examen au cas par cas - Article R. 122-3 (III) du code de l'environnement -  
N° d'enregistrement Garance : 2016-001260

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez transmis le formulaire d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact pour le projet « Aménagement d'un giratoire entre la RD1029, la RD1043 et la VC4 de la commune de La Capelle », reçu le 21 juin 2016.

Après examen, il s'avère que votre formulaire est incomplet.

Je vous demande de bien vouloir le compléter sur les points suivants :

- les fiches descriptives des ZNIEFF de type 1 "bocage de Lerzy - Froidestrées" et de type 2 "bocage et forêts de Thiérache",
- un descriptif des végétations arborées impactées et des plantations compensatoires précisant les essences locales retenues et leurs quantités,
- les règlements des zones A et UB du PLU de La Capelle et la conclusion quant à la compatibilité du projet avec ces règlements,
- au moins une photographie datée et localisée permettant de situer l'aménagement en vue lointaine, seules des vues proches ayant été transmises.

Le nouveau formulaire cerfa complété sera à envoyer à l'adresse suivante :

[ae.iddee-dreal.npdcp@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ae.iddee-dreal.npdcp@developpement-durable.gouv.fr).

Pour vos envois de fichiers volumineux, l'outil du ministère « Mélanissimo » est à votre disposition : <https://melanissimo.developpement-durable.gouv.fr/>.

Aucun délai réglementaire ne pourra courir tant que vous n'aurez pas fourni les éléments demandés. Lorsque les compléments auront été fournis de manière satisfaisante, vous recevrez une notification de complétude du dossier.

Au-delà de six mois à compter de la date d'envoi de ce courrier, votre dossier devra faire l'objet d'une nouvelle demande d'examen au cas par cas.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet,  
Pour le directeur régional et par délégation,

SIGNE

Frédéric BINCE



**Demande d'examen au cas par cas N°2016/001260**  
**Aménagement d'un giratoire au carrefour RD1029/RD1043/VC4**  
**Commune de LA CAPELLE**

NOTE COMPLÉMENTAIRE

- Les fiches descriptives de la ZNIEFF de type 1 - Bocage de LERZY et de la ZNIEFF de type 2 - Bocage et forêts de Thiérache sont jointes à la présente note.
- La végétation arborée impactées par le projet est de type haies bocagères et haies de délimitation de parcelles privées destinées à l'habitation. De plus, une parcelle privée destinées à l'habitation non entretenue et envahie par la végétation sera également impacté. Des haies composées de charmille, hêtre et cornouiller seront replantées pour compenser la suppression des haies existantes. Le linéaire et leur emplacement sont à étudier dans le cadre du dossier de PROJET. Leur implantation ne devra pas faire obstacle à la visibilité des conducteurs.
- Le projet se situe en partie en zone UB, A et en emplacement réservé ER3 pour l'aménagement du carrefour. Le projet est compatible avec le règlement de ces zones.
- Des photos complémentaires en vue lointaines du carrefour sont jointes à la présente note.

Pièces jointes :

- Fiche descriptive ZNIEFF de type 1 - Bocage de LERZY.
- Fiche descriptive ZNIEFF de type 2 - Bocage et forêts de Thiérache.
- Extrait plan de zonage - PLU de LA CAPELLE.
- Extrait règlement des zones A et UB - PLU de LA CAPELLE.
- Photos en vue lointaine – Juin 2016.